sait tranquillement à cheval dans la rue. Il était tard, la rue était déserte et dans le plus grand silence. Tout à coup un jeune homme de vingt-cinq ans se détache de l'embrasure d'une porte, arrête le paisible cavalier et lui demande raison d'un discours flétrissant que celui-ci avait tenu sur son compte. Le jeune homme est noble par la naissance, car son père était bey et son aïeul pacha. Le négociant veut le repousser et continuer son chemin, mais bien loin d'y réussir, il est lui-même porté par terre, jeté à terre dans la boue et mortellement blessé d'un coup de poignard, — arme infâme, qu'on trouve cachée dans la ceinture de tous les bandits de la ville ! — La garde accourt aux cris du malheureux, et le jeune homme est arrêté sur le fait et jeté dans les fers. Le négociant, immédiatement transporté chez lui, toute en sanglanté, et trois jours après il est mort.

Un autre musulman, atteint de la fièvre depuis plusieurs jours, était tombé dans un très violent accès de délire, et, parfois, il paraissait excessivement assoupi. Le médecin arabe qui le traitait, effrayé de ces symptômes, déclara aux parents du malade que ce dernier rendrait le dernier soupir avant la nuit. Aussitôt l'on se hâta de démeubler la maison, d'ouvrir les portes et les fenêtres de la chambre du moribond, il monta dans l'appartement d'été (entièrement ouvert au grand air), matelas sur matelas et d'y coucher le malade, — mort pour eux, — emmailloté dans un tapis immédiatement après, une vingtaine de cheikhs aveugles se rangent autour du lit funèbre et se mettent à réciter des prières pour le repos de l'âme du *défunt qui respirait* ; le cercueil est déjà à ses pieds, et les hommes qui doivent le porter en terre, attendent son dernier soupir ; sa mère et son épouse sont allées sangloter et s'arracher les cheveux chez les voisins ; mais sa tante aveugle et plus que surannée veut recueillir son dernier soupir ; on n'entend de toutes parts que cris, que pleurs, que sanglots, et la voix bourdonnante des cheikhs ressemblait au bruit lointain des eaux qui coulent sur un terrain rocailleux. Cependant après un long assoupissement, le malade éternue avec force, les aveugles se taisent et écoutent, le bruit cesse ; mais la vieille tante croyant que par cet éternuement son chère neveu rendait l'âme, jette un cri épouvantable, comme l'on a coutume d'en jeter ici à l'occasion des grandes réjouissances et des grands malheurs. Mais le pauvre homme n'était pas mort ; au contraire, le délire avait disparu. Il ouvre de grands yeux et est effrayé à la vue de l'appareil funèbre qui l'environne. Il demande d'une voix faible ce que signifient ces cris, ces pleurs, ce cercueil.. Le malheureux, s'il avait pu s'imaginer un instant seulement, ceci était fait de lui ! — Voilà les conséquences funestes de l'ignorance qui règne dans ces pays-ci. L'autorité devrait bien y pourvoir et défendre l'enterrement des morts avant que les 24 heures aient été révolues. Par ce moyen, elle épargnerait bien des malheurs à ses sujets. Ce fait me révoltait trop pour y croire ; en effet, comment supposer que des êtres raisonnables puissent commettre de pareilles atrocités? Mais à présent j'en suis convaincu ; car j'en ai entendu faire le récit par le malade lui-même qui, aujourd'hui, jouit d'une santé parfaite.

EXTERIEUR.

FRANCE. Paris, 23 *février*. — Dans la séance de la chambre des députés du 21 février, après une courte délibération sur le projet de loi relatif à la propagation de la Banque de Bordeaux, la question du budget du 12me arrondissement a été remise sur le tapis. (*Voir plus haut.*)

— On écrit de Toulon, le 18 février :

« Les événements prennent en Italie une tournure très grave. Les avis reçus en ville ont dû parvenir au gouvernement, car l'ordre est arrivé de Paris à l'autorité maritime supérieure de disposer sur-le-champ tous les bâtimens disponibles, à voile ou à vapeur, à prendre la mer au premier signal.

« On pense que l'escadre de la Méditerranée gagnera le large incessamment. »

ANGLETERRE Londres, 21 *février*. — Le *Morning-Chronicle* annonce dans son city-article que le budget soumis par lord John Russell à la chambre des communes n'a point été accueilli avec faveur par le public. On s'attendait généralement à voir établir pour la taxe sur le revenu privé une distinction entre le revenu provenant des propriétés foncières et celui provenant du commerce, de l'industrie et d'autres sources incertaines. C'est avec regret que le public se voit déjà dans son attente et qu'il voit que la même taxe est maintenue pour les uns comme pour les autres.

— La chambre des lords n'a tenu aujourd'hui qu'une courte séance dans laquelle elle a adopté le rapport du bill tendant au rétablissement des rapports diplomatiques avec la cour de Rome.

ESPAGNE. Madrid, 16 *février*. — Rien n'indique que les bruits de crise ministérielle dont l'on a fait circuler récemment quelque degré d'exactitude. On dit au contraire que le ministère est parfaitement uni.

Les chambres des deux chambres n'ont pas offert d'intérêt aujourd'hui. Le sénat s'occupe du code pénal et la chambre des députés du projet de loi sur les mines.

M. Bulwer a donné hier un grand banquet, auquel assistaient tous les ministres et M. Isturitz.

On assure que M. Bonelli-Bravo, ministre de l'ambassade de Lisbonne, manifeste l'intention de ne pas accepter ce poste diplomatique.

AUTRICHE. On assure qu'il vient d'être conclu, entre l'Autriche, la Russie et la Prusse, une convention spéciale d'après laquelle la première de ces Puissances prendrait des mesures énergiques en Lombardie, conjointement avec les deux autres.

D'un autre côté, on parle de concessions que le gouvernement autri hien est décidé à faire aux différentes divisions de la monarchie ; dans tous les cas, il paraît qu'il s'occupe de donner à toutes ses provinces une administration plus indépendante, comme cela vient d'avoir lieu pour les provinces italiennes par l'établissement d'une chancellerie aulique spéciale pour la Lombardie.

— On lit dans la *Gazette des Postes* :

« Les fréquentes réunions du conseil d'état, relatives aux affaires d'Italie, font supposer que les demandes adressées légalement par les habitans de la Lombardie seront prises en considération. »

BAVIÈRE. Munich, 22 *février*. — La nouvelle donnée par plusieurs journaux que la comtesse de Landsfeld avait quitté Munich en vertu d'un *ordre supérieur*, et même qu'elle avait été renvoyée du pays, est devenue l'objet de délibérations législatives.

Un ordre suprême, tel que plusieurs journaux prétendent qu'il aurait été donné à la comtesse de Landsfeld de quitter Munich, et même la Bavière, ne pourrait point être justifié au point de vue légal, et devrait être envisagé plutôt comme une violation de la constitution. Un pareil ordre n'a pas été donné non plus à la comtesse de Landsfeld, mais le roi lui a exprimé par écrit le désir vif et pressant qu'elle quittât Munich le plus promptement possible pour mettre sa vie en sûreté.

ITALIE. — On écrit de Turin, 16 février, à la *Gazette Universelle d'Augsbourg* :

« L'esprit révolutionnaire continue de faire des progrès en Italie ; l'exaltation augmente et est entretenue par les concessions qu'il choisit qu'il est on ne peut plus étudier. L'incroyable agitation qui domine tout le pays ne saurait plus de bornes.

« Un insurrection sicilienne menace de séparer l'île du royaume et par conséquent de l'Italie. L'Angleterre est probablement la puissance qui d'après de cette île, elle paraît s'être vivement intéressée à la cause sicilienne, et ses craintes sur le succès des résultats qu'elle attendait de l'insurrection étaient telles que, s'il faut en croire des nouvelles d'une source authentique, arrivées des îles Ioniennes et d'Ancône, l'amiral Parker avait déjà donné à une partie de sa flotte l'ordre de faire voile pour le Nord de l'Adriatique, à l'effet de croiser entre Trieste et Ancône, et d'empêcher au besoin le transport de troupes de ce littoral pour le royaume des Deux-Siciles. Si cet ordre a été en partie exécuté, on dit l'amiral Parker s'est aperçu sécoue à temps qu'il renverrait ses vaisseaux combattre des moulins à vent, ce qu'il démontrait les assurances amicales données tout récemment encore par l'Angleterre, c'est ce que nous ne savons pas. »

— Voici, d'après le *Courrier Mercantile* de Gênes, les principales dispositions de la ligue douanière italienne :

1° L'union économique et absolue des territoires ;

2° L'unité des lois douanières qui servent de base dans les relations commerciales de toute la ligue avec l'étranger ;

3° L'uniformité des monnaies ;

4° L'uniformité des poids et mesures ;

5° L'uniformité dans les lois pour la navigation ;

6° L'uniformité des lois relatives à certains privilèges du revenu public ;

7° L'uniformité dans les lois réglant la propriété industrielle, littéraire, etc. ;

8° Enfin l'uniformité des poids publics, nécessaire pour régulariser avec le temps la position des propriétaires.

— La *Gazette piémontaise* mande de la principauté de Monaco, que le prince Florestan II a promis à son peuple de lui octroyer une constitution.

ETATS-UNIS. — Les nouvelles de ce pays s'arrêtent au 1er février. Jusqu'à cette date, les travaux du congrès n'avaient été marqués par aucun incident nouveau. Les débats sur l'entrée du nord de plus nouveaux régiments continuaient à occuper le congrès.

— Le *New-York-Herald* annonce qu'il a reçu de Washington la confirmation du fait de la conclusion d'un traité entre M. Trist et des commissaires mexicains, mais qu'il est fort douteux qu'il soit sanctionné par le président Polk et par le congrès.

BULLETIN COMMERCIAL.

INTERIEUR.

Constantinople, 16 Mars.

Il n'est que très peu question d'affaires en céréales. Notre marché est dans un état très languissant en fait de transactions en grains, les circonstances n'étant pas de nature à provoquer des opérations. Au reste, nos objets ne sont pas assez considérables pour produire une hausse analogue à la situation. Les prix flottaient et sont en voie de baisse plus fort. Les achats qui sont en lieu pendant la dernière décade consistent en vingt mille kilos de blé dur de Roumélie et 20,000 mille kilos de blés tendres de la même provenance à P. 16, et dix mille kilos d'orges à P. 7 1/2. Voici la cote de nos derniers cours qui, comme nous le disons plus haut, sont avec apparence de nouvelle baisse.

Blés durs d'Azoff	P.	22 1/2 à	23 1/2
» » de Besarabie	»	21 à	22
» » Roumélie	»	15 à	17
» tendres de Roumélie	»	13 à	16
d'Ibraïl	»	9 à	11
Maïs	»	9 à	11
Orges	»	7 à	7 1/2
Seigles	»	8 à	10
Avoine	»	5 à	6 1/2

Les soudis prix des seigles et des avoines sont nominaux ; ces deux articles manquent tout-à-fait dans ce moment, comme aussi les blés durs d'Azoff. En fait de blés durs de Besarabie et de Roumélie, il y en a environ 25/m kilos seulement des premiers et 55/m. kilos des autres. Blés tendres d'Ibraïl et de Roumélie environ 90/m. kilos dont 35/m. d'Ibraïl

NAVIRES AFFRÊTÉS.

Un anglais pour charger ici pour l'Angleterre, à 7 schel. le quarter.

Un grec pour charger ici pour Trieste, à 23 kreutzers le stajo.

Un dito pour charger à Enos pour Trieste, à 31 kreutzers le stajo.

Un sarde pour charger à Solonique pour Gênes, à 53 sous.

Un sarde pour charger à Varna pour Gênes, à 58 sous. l'entrée.

Deux grecs pour charger des douves dans le Danube pour Marseille, à fr. 42 le mètre cube.

Un autrichien pour charger dans le Danube des douves pour Marseille, à fr. 42 le tonneau.

Deux grecs pour charger à Odessa pour Marseille, à fr. 2 3/4 la charge.

Quatre anglais pour charger à Taganrok pour l'Angleterre, à 67 1/2 et 63 schel. par tonneau de suif.

Un suédois pour charger à Taganrok pour Amsterdam, à 65 schel par tonneau de suif.

Un grec pour charger à Mer d'Azoff pour Marseille, à fr. 4 1/4 la charge.

Les dernières nouvelles que nous avons d'Odessa annoncent qu'il y a un grand nombre de navires disponibles, mais sans aucun emploi. Les affaires se trouvant dans un état de stagnation complète.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.

16 MARS 1848.

Londres	110
Paris	
Marseille	
Vienne	440
Trieste	439
Livourne	145
Gênes	

CHANGES DE SMYRNE.

10 MARS 1848.

Londres	111 1/2, 112
Paris	
Marseille	175 , 175 1/2
Hollande	366
Vienne	
Trieste	440 , 442
Odessa	
Livourne	
Constantinople	175 1 p. 0/0 comt'agio
	3 j. 1 1/2 p. 0/0

PRIX COURANT

DES CÉRÉALES ET DES GRAINES OLÉAGINEUSES A SALONIQUE.

Blé dur 1ère qualité.	P.	80	à 85
» 2ème.	»	70	à 75
» 3ème.	»	55	à 50
Blé tendre rouge 1ère qlte	»	62	à 58
» » 2ème »	»	56	à 52
Maïs	»	37	à
Seigle	»	47	à 46
Orge	»	21 3/4	à 22 1/2
Avoine	»		à

CHANGES.

Marseille	171, 172
Londres	111, 111 1/2
Vienne	438/40
Trieste	
Constantinople	11 j. de vue.
Salonique, 8 mars 1848.	

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES DU 11 MARS.

TREBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Austria*, cap. G B Bianchi, avec march. div. groups et passagers.

Noms des passagers :

MM. Pamayoli Georgiadi, valaque, maichand.— Hadji Redjep russe. — Hadji Riza, persan.— Seid Hassan, persan — Mehemet Bekir, persan, marchand.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottom., *Mirèdi Bahri*, cap. Hassan bey, avec 55 pèlerins russes, tunisiques des Dardanelles.

Du 12 mars.

SMYRNE. Bateau à vapeur autr. *Principe Metternich*, cap. M Furio, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Noms des passagers :

MM. P. Licari, hellène, vice-consul à Rodosto.— P. Lascaski, français, marchand.— Alexandre Boscon, autrichien, courtier d'e-hange. — D. Dalbello, autrichien, courtier.

TRIESTE. Bateau à vapeur ottoman *Scodar*, capitaine Peracovich, avec marchandises diverses groups et passagers.

Noms des passagers :

MM. B. Gurgurovich.— J. Gurgurovich autrichien. — G. Morosi, anglais.

TRIESTE. Bateau à vapeur autrichien *Impératrice*, cap. P. Marochino, avec march. diverses groups et passagers.

Noms des passagers :

MM. A. Sabatoski, autrichien.— C. Radibratovich, autr. marchand.— W. Hutchinson, anglais, mécanicien. — John Store, anglais, voyageur.

Du 14 mars.

ODESSA. Bateau à vapeur russe, l'*Odessa*, cap So ri, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Noms des passagers :

MM. le baron de Hekel, lieutenant aux gardes russes.— Z. Petroff, russe, semiaristo.— Caroline Schmitt, russe.— M. Malikoff, russe, armurier.— M. Pejodapoulo, russe.— J. Vitalis, français.— Cosma Zakarapoulo, hellène, marchand.— Charles Sacob, anglais, negociant.— C. Backer, anglais, voyageur.

DÉPARTS DU 11 MARS.

TREBISONDE. Bateau à vapeur ottom., *Fatsal-Tofanet*, cap. G. Clicion, avec groups et passagers.

SALONIQUE Bateau à vapeur autrich., *Ferdinando I*er, capitaine Poerovich, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 14 mars.

SMYRNE. Bateau à vapeur autr. *Stamboul*, cap N. De Mattei, avec marchandises diverses passagers.

BATIMENS DE COMMERCE

ARRIVÉES DU 11 MARS.

MARSEILLE. Br grec, *Ermis*, c. T. Fornozopoulos, chargé de div. march. à ordre.

GÊNES. Br sarde, *Salesture*, c. P. Devoto, en lest, adressé M. Berzolese.

SMYRNE. Trois mâts angl *Jacona*, c. J Sedgwich, en lest, à ordre.

ODESSA. Br grec, *Papandi*, c. A. Dedi, charge de farine, adressé à M. Petrocakino.

GALATZ. Br ital. *A Spiridhonas*, c. T. Maratto, charge de maïs, adressé à M. Zavo.

IBRAILA. Br russe, *A Tsanis*, c. Y Panay, charge de blé, adressé à M. Zaccaroff ; br. grec, *Elpis*, c. Z. Belitas, charge de maïs, à ordre.

BALGIK. Br. grec, *Tris Adhelfi*, c A. Caravorghino, charge de blé, adressé à M. Camburoglu ; br. grec, *Filadhelfia*, c. T. Luckisa, charge d'orge, adressé à M. Stamboly.

Du 12 mars.

SPEZZIA Br. grec, *Papandi*, c. P. Milona, charge de blé, adressé à M Zaccaroff.

ODESSA. Br. grec, *Ermis*, c. Y. Milona, charge de blé, adressé à M Costandinidi.

IBRAILA. Br. russe, *A Soffia*, c. P. Lekatra, charge de blé et maïs, adressé à M. Bertalli.

Du 13 mars.

GÊNES. Br. sarde, *La Fortuna*, c. G. Rolando, en lest, adressé à M. Berzolese.

SPEZZIA. Br. grec, *Leon d'ori*, c. N Scamenas, en lest, à ordre ; br. grec, *Evanghelistria*, c. A. Coxoron, charge de sel, à ordre.

ODESSA Br. grec, *Possidhon*, c. P. Andonio, chargé de div. march. adressé à M. Grimanelli.

BALGIK. Br. grec, *Marighi*, c. D. Vourlki, charge de blé, adressé à M. Dhimitriadhi.

Du 14 mars.

MALTE. Trois-mâts russe, *Zeni*, c. G. Voisovich, en lest, adressé à M. Rodo anaki.

CAFFA Trois-mâts autr. *Fortunato Membelli*, c. S Stock, charge de bois, adressé à M. Fiori.

GALATZ. Br. grec, *A Tsoghios*, c. S. Margari, charge de maïs, adressé à M. Camburoglu.

Du 14 mars.

HYDRA Br. grec, *Dhio Adhelfi*, c A. Minetsi, en lest, à ordre.

DÉPARTS DU 11 mars.

FALMOUTH. Br. angl. *Betsy*, c. F. Cabane, charge de mais.

MARSEILLE Br. grec, *Moera*, c. Y. Sigalias, charge de blé ; br. grec, *Achilefs*, c. C Yorghandas, charge de blé.

TRIESTE Br. grec, *Kilos* c. M. Zamados, charge de mais.

PYRÉE. Br. grec, *A. Tsias*, c. E. Hangiorgas, chargé de blé.

ODESSA. Trois-mâts sued. *Minnet*, c. B. J. Grass, en lest.

IBRAILA Br grec, *Danari*, c. Y. Emupiotis, en lest ; br. grec, *Mimos*, c. Y. Comnas, en lest.

GALATZ. Br. grec, *Evanghelistria*, c. Y. Goletta, en lest.

DANUBE. Br. grec, *Elpis*, c. M. Ceragis, en lest.

VARNA. Br. sarde, *S. Andrea*, c. N. Zino, en lest.

Du 12 mars.

ODESSA. Br. hol. *Vica*, c. M. Emmen, chargé de div. march.

KERTCH Trois-mâts angl. *Daniel*, c. M. Wendlow, chargé de charb. de terre.

MER-NOIRE Br. grec, *A. Theologhos*, c. M. Cavoulas, en lest.

Du 13 mars.

FALMOUTH. Sch. angl. *Science*, c. R. Fawckner, chargé de maïs.

MARSEILLE. Br. grec, *A. Yorghios*, c A. E. Mariotto, charge de blé ; br. grec, *Aristidhis*, c. Y. Iconomidis, charge de mais ; br. grec, *Kindaccero*, c. C. Scouras, charge de blé ; br. grec, *Zacaria*, c. Y Bellavrati, chargé de blé.

HYDRA Br. grec, *A. Nicolaos*, c. A. Manzouranis, chargé de blé.

MER-BLANCHE. Br. grec, *A. Nicolaos*, c. Y. Vardaro, charge de blé.

CHIO. Br. grec, *A. Trindha*, c. H. Y. Filites, chargé de blé.

GALATZ. Br. grec, *Theologhos*, c. G. Biradocos, en lest.

DANUBE Br. grec, *Possidhon*, c. N H. Yorghino, en lest ; br. grec, *Romanis*, c. Y. H. Arghiri, en lest.

Du 14 mars.

FALMOUTH. Br. angl. *Arethusa*, c. J Spink, chargé de mais.

MARSEILLE. Br. grec, *Enosis* c. M. Gulandris, chargé de blé ; br. russe, *P. Maltese*, c. C. Cazoulis, chargé de blé.

MAGRIA Br. grec, *A. Yorghios*, c. N. Stoitsis, en lest.

MALTE. Br. sarde, *Mentor*, c. A. Anarghiro, chargé de blé.

CEPHALONIE. Br. grec, *Iraclis*, c. N. Orloff, charge de blé.

ÉNOS. Br grec, *Cleopatra*, c. A. Lapos, en lest.

DANUBE. Br. grec, *A. Nicolaos*, c. P. G Varlaco, en lest.

Du 15 mars.

MARSEILLE. Br. russe, *S. G. Theologo*, c G. Panai, chargé de blé ; br grec, *Possidhon*, c. A. Zeniacos, chargé de blé ; br. grec, *Aghathi Tihi*, c. A. Yolli, charge de blé.

MER-BLANCHE Br. grec, *Evanghelistria*, c. S. Yanacoulas, charge de blé.

FOCÉE. Trois-mâts autr. *Paciente Giovannino*, c. M. Nicolich, en lest.

DANUBE. Br. grec, *Evanghelistria*, c. C. Moraitis, en lest.

MER-NOIRE Br. grec, *Achilefs*, c. N. Biricos, en lest.

ANNONCES.

Avis.

A VENDRE, au bureau du Journal, *Affaire Mauros ou le différend grecs-turc*, recueil des dépêches échangées à cette occasion entre les deux gouvernemens intéressés, publiées en grec et en français.

PRIX : 10 Piastres.

SPECIALITE DE BOTTINES.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je viens d'inverir une maison de commerce, dans laquelle on trouvera un assortiment complet d'articles de chaussure parisienne pour dames, tels que bottines de ville et pour soirée, souliers de bal, pantoufles, guêtres, etc.

Jaloux de me faire un nom dans cette capitale, cela seul doit vous assurer de l'empressement que je mettrai à remplir les ordres que j'aurai l'honneur de recevoir de vous.

J'ai l'honneur de vous saluer,

E. DEHORGNE.

Péra, ce 22 octobre 1847.

Maison Ardillo, en face du Palais de France.

GUÉRISON PROMPTE ET CERTAINE DES

MALADIES SECRÈTES,

SOLUTION SPECIFIQUE DE COPABU DU DOCTEUR FRANCK.

Ce spécifique universellement adopté, est recommandé par les membres du Collège Royal de Chirurgie de Londres, et plusieurs autres professeurs distingués de la Faculté de Médecine qui le considèrent comme le seul remède capable de guérir les maladies contre lesquelles il en avait fait un prompt usage.

Le propriétaire de ce médicament, l'ayant lui-même administré avec un egal et constant succès pendant huit ans, a sollicité qu'il en fût fait un essai dans les principaux hôpitaux de la métropole et il a eu la satisfaction de voir qu'après des essais, plusieurs fois répétés, il a été trouve le remède le plus digne d'être recommandé. A la demande du docteur Franck, de nombreux certificats lui ont été délivrés et sa découverte a été reconnue pour une excellente préparation et une addition importante aux médecines déjà adoptées par la Faculté.

Se trouve chez M. Edouard Otoni, à Pera.

ELIXIR TONIQUE FEBRIFUGE

DE M. WARBURG.

L'élixir tonique febrifuge de M. Warburg est le seul remède qui guérit radicalement toutes les fièvres de marais, quelles que soient leur période et leur force, et il a le precieux avantage de pouvoir être administré dans le temps même de l'accès. De nombreuses expériences faites en Europe, et principalement dans les hôpitaux et les médecins les plus distingués, prouvent l'incontestable supériorité de ce médicament sur tous ceux qui sont connus, sans excepter même la quinine et ses sels, dans le traitement des fièvres intermittentes, plus spécialement pernicieuses.

La chlorose, les rhumatismes et toutes les affections qui reconnaissent pour cause un état d'affaiblissement du système nerveux, trouvent dans l'élixir tonique antifébrile de M. Warburg un excellent remède.

Dépôt à Péra et à Constantinople, à la Pharmacie de M. Aug. Calleja.

ANNONCES FRANÇAISES. Toutes les marchandises et tous les produits de l'industrie française se trouvent chez M. Chateauneuf aîné, rue Richer, N° 6, à Paris ; et au Grand Bazar Parisien, Grande rue de Péra.

ODONTINE ET ÉLIXIR ODONTALGIQUE

Nouveaux dentifrices composés par M. J. PELLETIER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, INVENTEUR DU SULFATE DE QUININE.

La plupart des dentifrices ont pour base des substances acides qui se blanchissent les dents qu'en altérant leur émail.

Pour remplacer ces préparations par des dentifrices élaborés d'après les données de la science, M. J. Pelletier s'est livré à de nombreux travaux pour connaître l'action chimique produite sur les dents par les différentes substances que l'on peut employer pour leur entretien. Ses recherches l'ont conduit à composer l'*Odontine* et l'*Elixir odontalgique*.

Les titres scientifiques de M. J. Pelletier, et l'opinion favorable émise, sur ces dentifrices, par les principaux recueils scientifiques, justifient la préférence marquée que le public leur accorde.

L'Odontine qui accompagne chaque boîte et chaque flacon indique la manière de se servir de ces dentifrices.

VENTE EN GROS, A PARIS, RUE JACOB, 19.

Au détail, chez la plupart des Pharmaciens et Parfumeurs, notamment.

A Constantinople, chez M. Calléja, pharmacien.

A Smyrne, chez M. Fabrizi, pharmacien.

A Alexandrie, chez M. Barbet, pharmacien.

CHOLÉRA, PESTE, FIÈVRE JAUNE.

LE CHARBON ANTISEPTIQUE

De GEORGES WEBER, pharmacien à Paris, 8, rue Neuve des Capucines, est le preservatif le plus assuré contre ces affections morbides. Toute personne qui avale matin et soir une petite cuillerée de ce charbon, est sûre d'échapper au Hélé, Prix du flacon : 5 francs.

Dépôt central à Constantinople, au Grand Bazar Parisien, Grande rue de Péra ; à Beyrouth, Alexandrie, Smyrne, etc., dans les meilleures pharmacies.

REMÈDE VÉGÉTAL DE HOGG.

Moyen infaillible, prompt et peu coûteux, de guérir toutes les Maladies secrètes, nouvelles ou chroniques des voies urinaires, chez les hommes et chez les femmes, *telles qu'échauffements, Gonorrhées, Pleurs blanches*, etc., etc. Ce *Remède entièrement composé de Végétaux (savant la forme d'une drogue très facile à prendre)*, convient même aux estomacs les plus délicats ; il est employé de préférence et avec un succès merveilleux en *Angleterre* et en *France* par les médecins les plus célèbres et dans les hôpitaux.

Se vend en Boîtes chez Roberts pharmacien anglais, 33, place Vendôme, à Paris ; et dans les principales villes de l'Europe ; une seule boîte suffit pour les cas ordinaires. Prix, 5 fr. la boîte.

Dépôt : à Constantinople, au Grand Bazar Parisien ; à Alexandrie (Egypte), chez Barbet ; à Smyrne, chez Fabbrizgi ; à Beyrouth, chez Lauretta.

LA CHUTE DES CHEVEUX

EST ARRÊTÉE APRÈS 8 JOURS D'USAGE PAR

L'HUILE TONIQUE DE GEORGES WEBER,

Pharmacien à Paris, 8, rue Neuve des Capucines.

Elle fait revenir les cheveux si les racines ne sont pas entièrement détruites. Prix du flacon, 5 francs. Dépôt central à Constantinople au Grand Bazar Parisien, Grande rue de Péra ; à Beyrouth, Alexandrie, Smyrne, etc., dans les meilleurs pharmacies.

PILULES DE VALLET

Approuvées par l'Académie royale de Médecine de Paris.

L'approbation donnée par L'ACADÉMIE aux Pilules ferrugineuses de Vallet, et les nombreuses expériences faites depuis huit années par les principaux médecins de toute la France, ont mérité à ces Pilules pour guérir **les pâles couleurs, les pertes blanches et pour fortifier les tempéraments faibles**, une vogue qu'on ne peut comparer qu'à celle dont jouit le sulfate de quinine pour la guerison des fièvres.

Ces Pilules ne se vendent qu'en flacons de verre bleu portant la signature ci-contre, et les cachets Vallet, invent., L. Frère, dépos. génér.

Vallet

VENTE EN GROS, A PARIS, RUE JACOB, 19.

Vente au détail, chez la plupart des Pharmaciens, et notamment :

A Constantinople, chez M. Calléja, pharmacien.

A Smyrne, chez M. Fabrizi, pharmacien.

A Alexandrie, chez M. Barbet, pharmacien.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE, ECHO DE L'ORIENT.
PAPIER DE LA FABRIQUE DE SMYRNE.